



Georges PATIENT

Valérie LINGUET (Remplaçante)



Chères grandes électrices, chers grands électeurs,

J'ai décidé de me présenter à cette élection sénatoriale,

Fort de mes convictions et ma détermination toujours intactes, fort d'une grande expérience d'élu local et de sénateur. Dans son article 24, la constitution énonce que le Sénat assure la représentation des collectivités territoriales et dans son article 39 elle précise que les projets de loi « ayant pour principal objet l'organisation des collectivités territoriales » doivent être soumis en premier lieu au Sénat. Aussi, pour y œuvrer avec efficacité, faut-il être rompu à la gestion des collectivités locales.

Fort surtout des principaux résultats obtenus qui sont les gages de mon savoir-faire :

- Un cumul de plus de **105 millions d'euros de recettes de fonctionnement supplémentaires** pour les communes guyanaises entre 2014 et 2020. Chaque année, elles vont disposer de **46 millions d'euros de recettes de fonctionnements supplémentaires.**
- Le maintien en prélèvement sur recettes de l'État de la compensation de la perte de **27 millions d'euros d'octroi de mer pour la Collectivité territoriale de Guyane.**
- Ma vigilance permanente sur le respect des accords de Guyane dans tous ses aspects (mesures, inscriptions budgétaires...).
- Mes rapports dont deux sur les finances locales des collectivités d'outre-mer à la demande du Gouvernement et un sur le foncier en Outre-mer, devenus des ouvrages de référence sur ces sujets.

Par mes nombreuses expertises, mes nombreux amendements, j'ai œuvré avec succès à l'amélioration des finances des collectivités d'outre-mer, y mettant toute mon énergie. Il n'est pas exagéré d'affirmer que du chemin a été parcouru depuis mon arrivée au Sénat.



Sénateur de Guyane,

Vice-président de la commission des Finances du Sénat

Jusqu'en 1993, cadre du secteur bancaire
1993-2008, consultant financier
Parcours politique
1983-2017, conseiller municipal puis maire de Mana
1994-2001, président de la CCOG
1985-1998, vice-président du conseil général de la Guyane

Directrice d'école,

Conseillère municipale de Maripasoula déléguée à l'habitat et au projet de revitalisation centre-bourg (PRCB)

Ancienne présidente de l'office de tourisme de Maripasoula





Senatoriales

dim 27
septembre 2020



Pour autant, si la prise en compte de la situation financière de nos collectivités territoriales est bien assise, j'estime que le traitement des questions budgétaires et financières par l'État doit sortir d'une logique de « gestion de crise ».

C'est pour cela, que pour cette nouvelle mandature, l'objectif que nous nous assignons, ma remplaçante Valérie Linguet et moi-même, **est de vous donner, en votre qualité d'acteurs incontournables de la transformation de la vie de population, les moyens d'agir de façon durable au bénéfice de tous les Guyanais.**

Assurer à nos collectivités une véritable autonomie financière, veiller au respect des accords de Guyane et notamment les mesures de transfert de foncier, instaurer les conditions pour un développement endogène avec un soutien à la production locale et la normalisation des relations entre collectivités et entreprises, finaliser les travaux du Congrès de Guyane pour le transfert de compétences nouvelles, de compétences étendues afin d'asseoir notre développement de façon durable, tels sont les axes sur lesquels nous travaillerons principalement durant les 6 prochaines années.

Le poids et la crédibilité d'un sénateur sont des atouts essentiels. Vice-président de la commission des finances du Sénat, j'occupe un poste clé.

Je suis et resterai votre soutien indéfectible à Paris où je porte vos dossiers et défends vos intérêts avec succès.

Georges PATIENT

Avec toute ma cordialité

Continuons le travail pour la Guyane...

